

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00570

Numéro SIREN : 343 156 766

Nom ou dénomination : ACCIOR - A.R.C.

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2023 sous le numéro de dépôt 3263



MEMBRE DU GROUPEMENT



EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

AUDECIA

Valérie André

Jérôme Boutolleau

François Caillaud

Sébastien Caillaud

Raoul Dauger

Anne Hermouet

Experts-comptables
Commissaires aux comptes
Associés

SAS ACCIOR - A.R.C

53 rue Benjamin Franklin

85000 LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 30/09/2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

53, rue Benjamin Franklin - CS 80654

85016 La Roche sur Yon cedex

Tél. 02 51 37 10 14 - Fax 02 51 37 10 82 - laroche@accior.fr

SAS Accior La Roche sur Yon au capital de 48 000 € - Siren 383 228 889 RCS La Roche sur Yon - TVA FR06 383 228 889
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Pays de la Loire et membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

www.accior.fr - www.audecia.com

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

* Désignation de l'entreprise : SAS ACCIOR - A.R.C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 53 rue Benjamin Franklin		85000 LA ROCHE SUR YON						
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 3 4 3 1 5 6 7 6 6 0 0 0 4 4			Néant ☐ *					
		Exercice N clos le 30092022						
		N-1 30092021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 923	AG	12 434	3 489	5 696
		Fonds commercial (1)	AI	254 590	AI	254 590	254 590	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	33 815	AU	23 993	9 821	6 716
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	304 327	BK	36 427	267 900	267 002	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		290	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	254 942	BY	42 753	212 189	350 923
		Autres créances (3)	BZ	18 202	CA		18 202	32 692
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	539 219	CG	539 219	431 749	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	32 727	CI	32 727	20 407	
	TOTAL (III)		CJ	845 090	CK	42 753	802 337	836 060
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 149 417	1A	79 181	1 070 237	1 103 062	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise SAS ACCIOR - A.R.C			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 400	4 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	487 741	486 666
	Report à nouveau	DH	219 960	219 960
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 511	111 075
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	825 612	862 101
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	62 681	18 403
	Dettes fiscales et sociales	DY	140 705	202 239
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		610
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	41 239	19 708
TOTAL (IV)	EC	244 625	240 960	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 070 237	1 103 062	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		EF		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	244 625	240 960
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACCIOR - A.R.C						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 342 074	FH		FI	1 342 074	
		FJ	1 342 074	FK		FL	1 342 074	
	Chiffres d'affaires nets*						1 414 854	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	57 464	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 399 552	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	685 237	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	23 510	
	Salaires et traitements *					FY	413 005	
	Charges sociales (10)					FZ	160 043	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	7 392
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 887
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	69	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 300 143	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	99 408	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	99 408	
							151 300	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Annexe

Faits caractéristiques

Désignation de la société : SAS ACCIOR - A.R.C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total du bilan est de 1 070 237 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 73 511 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Faits significatifs de l'exercice

La crise sanitaire Covid-19 a été classifiée en pandémie mondiale le 11 mars 2020 par l'OMS. Depuis cette date, le gouvernement a mis en place différentes mesures de restriction, entraînant un ralentissement majeur de l'économie.

L'entreprise n'a pas été impactée par cette crise jusqu'à présent.



Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établi par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de l'application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le fonds de commerce a fait l'objet :

d'une analyse selon la méthode de la valeur vénale, consistant à comparer la valeur du fonds avec celle du marché, qui aboutit à l'absence de dépréciation de cette immobilisation incorporelle.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

 Notes sur le bilan

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	270 512					270 512
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	270 512					270 512
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sold'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 791		8 290		7 267	33 815
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 791		8 290		7 267	33 815
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		303 304		8 290		7 267	304 327

 Notes sur le bilan

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 227	2 207		12 434
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 227	2 207		12 434
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	26 075	5 185	7 267	23 993
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 075	5 185	7 267	23 993
TOTAL		36 302	7 392	7 267	36 427

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

 Notes sur le bilan

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	36 455	10 887	4 589	42 753
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	36 455	10 887	4 589	42 753
	TOTAL GENERAL	36 455	10 887	4 589	42 753
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			10 887	4 589	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

 Notes sur le bilan

Créances et Dettes

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	51 298	51 298	
	Autres créances clients	203 644	203 644	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 223	1 223	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	206	206	
	Groupe et associés (2)	15 233	15 233	
	Débiteurs divers	1 540	1 540	
	Charges constatées d'avances	32 727	32 727	
	TOTAL DES CREANCES	305 871	305 871	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	62 681	62 681		
	Personnelet comptes rattachés	49 457	49 457		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 991	31 991		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	55 530	55 530		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 727	3 727		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	41 239	41 239		
	TOTAL DES DETTES	244 625	244 625		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Notes sur le bilan

Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00	40 000
	Titres émis pendant l'exercice			
	Titres remboursés pendant l'exercice			
	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500	16,00	40 000

 Notes sur le bilan

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 30/09/2022
Capital social	40 000				40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 400				4 400
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	486 666	1 075			487 741
Report à nouveau	219 960				219 960
Résultat de l'exercice	111 075	(111 075)		73 511	73 511
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	862 101	(110 000)		73 511	825 612

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 110 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 110 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 752 101

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 752 101

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (36 489)

 Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital social	% détenu
ACCIOR ET ASSOCIES 39 RUE DENIS PAPIN - 85180 LES SABLES D'OLONNE	SAS	6 583 400	99,76

Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2020, la société ACCIOR - A.R.C. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACCIOR ET ASSOCIES.

Depuis le 01/10/2020, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre, à la clôture de l'exercice, est composé par :

- SAS ACCIOR et ASSOCIES (société mère),
- SAS ACCIOR LES SABLES D'OLONNE,
- SARL ACCIOR CONSULTANTS,
- SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON,
- SAS ACCIOR - A.R.C.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, complément de retraite et indemnités assimilées : 31 158 Euros.

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

ACCIOR – A.R.C.

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros

**Siège social : LA ROCHE SUR YON (Vendée)
53 rue Benjamin Franklin**

RCS LA ROCHE SUR YON 343 156 766

-oOo-

Exercice clos le 30 septembre 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 3 MARS 2023

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, d'un montant de 73.511 Euros, comme suit :

- Aux actionnaires, une somme globale de 300.000 €
prélevée à concurrence de la somme de 73.511 €
sur le bénéfice net comptable de l'exercice
à concurrence d'une somme de 219.960 € sur le compte « report à nouveau »
ledit compte se trouvant corrélativement soldé
et à concurrence d'une somme de 6.529 € sur la réserve facultative ;
le compte « autres réserves » se trouvant corrélativement réduit de
487.741 € à 481.212 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci =====
73.511 €

Le dividende distribué par action s'élève ainsi à 120 €

Ce dividende sera payable au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

